



VIGILANCE METEO ORANGE

ORAGES

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB-CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DIPN – DDTM- DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 09 août 2026

Heure : 8h00

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le 09 août 2026 à 17h00

Fin événement prévue le 09 août 2026 à 20h00 au moins

Qualification de l'évènement

Episode orageux d'été accompagné de phénomènes localement très violents nécessitant une vigilance particulière.

Situation actuelle

L'évènement n'a pas encore débuté

Evolution prévue

Dans une masse d'air très chaud et humide, une forte dégradation orageuse se met en place en fin d'après-midi depuis l'ouest des Pyrénées et remonte en direction du Massif Central.

En fin d'après-midi et soirée, des orages localement très violents concerneront le sud de l'Aquitaine. Ces orages seront parfois accompagnés de fortes précipitations, de chutes de grêle, d'une forte intensité électrique et de violentes rafales de vent pouvant atteindre 90 à 110 km/h.

Conséquences possibles : Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement : Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau Je m'abrite dans un bâtiment en dur. Je me tiens informé et j'évite de me déplacer. Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés. J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour les maires : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC